

ondissement de Noisy le Sec

41647 02/04

Zones dangereuses.

Evacuation des enfants

approximative 1/0
NS DE FER DE L'EST
RIEL ET TRACTION

Journal de
20 Bouchons de graissage

EST - MOD. 402 P(1)

Demandes
17. 9. 36
15. 7. 36
compliments
17. 9. 36
19. 9. 36
Paris 19/10/36
26/10/36

Écrit le **5 OCT 1936** 19 Lettre N° *278533*

Même lettre à :

- No* - BARRE-AVRIL, LES HAUTES-RIVIERES (Ardennes)
 - No* - BOURDIN, POIRIER & R. BLOCH, 82 rue d'Hauteville, PARIS (10°)
 - No* - Etablissements MEILLER, rue du Pont Ringuet à MONTLÉON (Allier)
 - No* - MUTH (Les fils de C.) à SELONCOURT (Doubs)
 - No* - Société Nouvelle Manufacture de ferrures et d'estampes à ROCROI (Ardennes)
 - No* - PAQUOT Frères (Société Anonyme des Anciens Etablissements) - Monsieur l'Administrateur-Délégué des Usines du Château-d'Eau - Boîte postale - NOUZONVILLE (Ardennes)
- Copie à M. REMY, 5 boulevard St-Marcel, PARIS (13°)
- No* - RANSY à NOUZONVILLE (Ardennes)
 - No* - RAGUET Maurice à BRAUX (Ardennes)

Commande 37836 du 31 octobre 1936 à Paris

CLASSEMENT du DOSSIER aux ARCHIVES

Date : *31-10-36*

Numéro : *16047240*

FICHES TARIFS ANNOTÉES

Echantillons demandés pour le :

Réponses pour le : **12 OCT 1936**

Guerra

F. nel 1848

Emancipazione degli schiavi

Noisy-le-Sec, le 31 Mars 1944

N° 500 1/15

Monsieur le Chef du 1er A R E X

PARIS

Suite à votre lettre n° P.C. 6 E 1729 du 23-3-44.

Ci-dessus je vous indique les renseignements demandés relatifs à la formation éventuelle d'une zone d'évacuation des familles d'agents habitant dans la zone du triage de Vaires.

Nombre de familles touchées par la mesure	111
Nombre d'enfants à évacuer.....	91
Nombre de femmes qui devront être éligibles.....	38

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT
EN MATRIE

LT

Pantin, le 29.3.44

N° 132 P

Monsieur le Chef d'Arrondissement
à Noisy,

Veillez trouver ci-dessous les renseignements concernant les familles de nos agents qui seraient éventuellement évacuées, parce que domiciliées aux environs du triage de Vaires. (zones limitées par la lettre de M. le Chef de Gare de Vaires.)

Nombre de familles touchées par cette mesure	Nombre d'enfants à évacuer	Nombre de femmes qui devront être éloignées.
2	2	2

Le S^c Chef d'Entretien

[Signature]

Réponse à communication successive
du 25 Mars 1944 de la lettre
PC6 E 1729 du 23 du 1er Arex.

Monsieur le Chef du ML 1

Objet

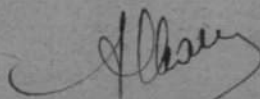
Evacuation d'une partie de la
population habitant les localités
de Vaires, Chelles et Brou.

-:-

- Nombre de familles touchées par cette mesure.....	11
- Nombre d'enfants à évacuer { jusqu'à 6 ans.....	4
{ de 6 à 14 ans.....	6
- Nombre de femmes à éloigner.....	4

Entretien de l'Ourcq, le 28 mars 1944

L'Inspecteur Div^e de 2^e Cl. des S. A.
Chef de l'Entretien de l'Ourcq:



A VI S
-!:-

LES AGENTS, HABITANT CHELLES, VAIRES ET BIQU, QUI SERAIENT
TOUCHES PAR UN ORDRE D'EVACUATION, SONT PRIES DE SE FAIRE CONNAI-
TRE AU BUREAU DU PERSONNEL DES ATELIERS.

Noisy-le-Sec, le 27 Mars 1944

MM.

Paris, le

23 MARS 1944

1399 18/3

S.N.C.F.

EST

1er Arex

PC6 E 1729

Vaires
Evacuation
d'une partie
de la
population

Monsieur le Chef
du 1er Arrondissement du
Matériel Roulant à NOISY-le-SEC

Je vous adresse ci-joint copie d'un rapport de la
gare de Vaires concernant l'évacuation des familles habitent
dans une zone de 500 mètres autour du triage.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire
connaître pour ce qui concerne les agents de votre Service :

- combien de familles seront touchées par cette mesure,
- le nombre d'enfants à évacuer,
- le nombre de femmes qui devront être éloignées.

Ceci pour me permettre de former éventuellement
une rame d'évacuation.

PIÈCE À RETOURNER
APRÈS VISA

*Communiqué à Monsieur le
Chef de l'Entretien de Paris
pour me mettre à même de
rendre le 1er AREX.*

L'Ingénieur,
Chef du 1er Arrondissement,

*Faire suivre rapidement à
l'Entretien de l'Arcyq et au Sout. Entretien
de Dantzig, qui me feront connaître si des agents
de leur établissement sont touchés par cette mesure.*

*Tranquilli & Fournier le
Chef de l'Entretien de l'Arcyq
Vaires le 24.3.44
L'Inspecteur des S.A.
Chef de l'Entretien de VAIRES*

Naisy-la-Soc 25 MARS 1944

[Signature]

[Signature]

Transmis à M. le sous-chef
 d'atelier à Pantin.
 29.3.44

L'Inspecteur Div^{rs} de 2^e Cl. des S. A.
 Chef de l'Entretien de l'Oureq:

Illustre
 Retourne à M. le Chef d'arrondissement
 à Aubry le Sec
 Pantin le 29.3.1944
 Le Chef d'Entretien

RENSEIGNEMENTS DIVERS

intéressant le service du Matériel et des Agrès

Attribution non consentie

A Aubry le Sec le 29.3.44

Le Répartiteur au 1^{er} degré

Matériel étranger autre que le matériel D ^{ix} et assimilé	Restant en gare	
	Recus chargés	Restant en gare
Couverts Tomberx Plats		
Couverts Tomberx Plats		6
Couverts Tomberx Plats		

CA
76 CMonsieur l'Ingénieur
Chef du 1er Arrondissement
à PARIS

Je vous informe qu'aujourd'hui 18 Mars 1944, les municipalités de Vaires, Chelles et Brou ont invité les familles, habitant dans la zone comprise dans un rayon de 500 mètres autour du triage, à éloigner les enfants jusqu'à 14 ans. (Evacuation immédiate obligatoire).

Les enfants jusqu'à 6 ans devront être accompagnés par leur mère.

Je vous donne ci-dessous, pour chacune de ces communes, la délimitation de la zone menacée :

VAIRESSecteur Nord

Bois de la Fontaine en totalité
Allée des Bocages à l'exception du N° 1 à 27
A partir des Nos 57 et 60 de l'Avenue Aristide Briand jusqu'à
la route Nationale
A partir du N° 11, rue des Acacias à la Route Nationale, cette
route exceptée.

Secteur Sud

Partie limitée par la rue de la Gare (de la place de la gare
au Boulevard de la Meirie)
Rue de Crécy (Nos pairs seulement)
Rue Louis Becter (Nos pairs du N° 24 à la fin) prolongée jus-
qu'au canal).

CHELLESAu Nord du Chemin de fer

Avenue du Maréchal Pétain,
Côté impair de la rue A. Bickart, cette rue comprise pour la
partie Est
Rue de Chessy
Ligne rejoignant le cité des cheminots
Rue de Torcy
Rue de Courbon
Rue de Souilly
Rue du Pin
Rue des Coudreaux.

Au Sud du Chemin de Fer

Rue des Pêcheurs, jusqu'à la rue Poncelet
Rue Poncelet
Rue Henri Poincaré jusqu'au canal
Le canal jusqu'à la rivière de Chelles

BROU

Ligne partant de la rue des Coudreaux pour aller jusqu'à l'Ave-
nue Jean Jaurès, l'Allée des Bocages, le Chemin Le Bouleur et
la Rue Neuve.

Cette mesure jette un certain désarroi parmi la population.

et plus particulièrement parmi les familles de Cheminots forment une majorité
dans les habitations à proximité du triage.

Le Chef de Gare Ppsl
Signé: DEGENMANN

M. Richard & H. Rivert
Personnel

M. Vallancien a assisté à cette
réunion sur certains directives verbales
sur les données.

Il est possible que ces directives soient
portées ultérieurement à votre
connaissance sous forme d'avis
à afficher.

Atteint la suite par avis
le 14 Rég. (par le mouvement
en mots).

Il convient d'être formé sous
fait partie M. Vallancien,

100 2 26. 43
7

à dans les règlements

VILLE DE NOISY-LE-SEC

ML/MR

Noisy-le-Sec, le 23 Juillet 1943



Monsieur Tallancien
Ingénieur-Principal
des Ateliers de la S.N.C.F.
à Noisy-le-Sec
Monsieur l'Ingénieur-Principal

Le Gouvernement redoute l'intensification des bombardements de la Région parisienne et pour y soustraire la population enfantine -spécialement celle de Noisy-le-Sec et de quelques communes particulièrement exposées-, demande aux Municipalités intéressées, de faire, auprès des familles, un gros effort de persuasion pour les décider à envoyer leurs enfants à l'abri en province.

Il consentira à cet effet de gros avantages que je porterai à votre connaissance.

Pour décider les familles hésitantes, il nous demande de créer une "Oeuvre des Petits Réfugiés de Noisy-le-Sec", qui assurera la liaison entre ces familles et les enfants réfugiés, par des visites aussi fréquentes que possible, aux lieux de refuge, accompagnées de distributions de jouets, friandises etc..., donnant aux uns et aux autres, l'impression que les liens familiaux et communaux ne seront jamais interrompus et que les familles seront à tout moment, tenues au courant de tous les détails de l'existence des êtres qui leur sont chers.

Je compte sur votre concours pour la constitution de cette Oeuvre et vous serai reconnaissant de vouloir bien assister le Lundi 26 Juillet courant, à 14 h. 30, dans la Salle des Mariages de la Mairie, à une première réunion en vue de la désignation des membres devant, sous ma présidence, constituer le comité de l'Oeuvre dont je vous communiquerai les statuts établis par la préfecture.

veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur-Principal, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MAIRE:

